



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DE WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL  
SULTANAT DE DAR TAMA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

### PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GUEREDA OUEST



**Période 2022 à 2026**

Elaboré par la population du canton Guereda Ouest  
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**Janvier 2022**

## Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département

Session de validation du PDL du canton de Guéréda Ouest

En date du 1<sup>er</sup> / 03 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental s'est tenue le 1<sup>er</sup> / 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR Secrétaire Général

Pour les services techniques: nom et fonction

1. Mahamat Tchong-Tchong - Elevage
2. Brahim Hassan Tidey - ANADER
3. Abakar Abdoulaye Issakha - IDEN
4. Bacharene Ali' Adouma - Environnement
5. Mahamat Saleh Daoud - Santé

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mansour Abdoulaye Nassir - président CDA
2. Abrahaman Abdulkenn - Producteur
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) Guéréda Ouest représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Yaya Abdraman - président CCD
2. Hassania Alkali vte présidente CCD
3. Issakha Souleyman secrétaire CCA
4. Brahim Souleyman Trésorier CCD

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la faveur de la mise à disposition, de sensibilisation des communautés sur leur développement



## Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, val sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Gué session le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des pro retenus.

### Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance)

Nom et prénom,	fonction
1- Mahamat Tekong-Tehong	CSE/Appe
2- Mansour Aboulouaye Nassir	S G/depart
3- Abdraman Abdelkerim	Vice preside
4- Brahim Hassan Tidy	CS/ANAN
5- Bachareno Ali Adouma	inspe ctu
6- Mahamat Saleh Daoud	Sante
7- Abakar Aboulouaye Issa Gha	IDEA
8-	

#### Ampliations :

- Sous-préfecture

<b>Table de matières</b>	
<b>Liste de tableaux, cartes, figures</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des SIGLES ET Abréviations</b> .....	<b>vi</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>I. Généralités sur le canton</b> .....	<b>3</b>
<b>1.1. Milieu physique</b> : .....	<b>3</b>
1.1.1. Localisation géographique : .....	3
1.1.2. Caractéristiques physiques : .....	4
1.1.2.1. Relief : .....	4
1.1.2.2. Climat .....	4
1.1.2.3. Hydrographie : .....	5
1.1.3. Les ressources naturelles : .....	5
1.1.3.1. Sols : .....	5
1.1.3.2. Végétation et Flore : .....	5
1.1.3.3. Faune : .....	7
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables : .....	7
<b>1.2 Milieu humain</b> : .....	<b>7</b>
1.2.1. Historique du canton : .....	7
1.2.2. Caractéristiques démographiques : .....	8
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle : .....	9
1.2.4. Organisations modernes : .....	11
1.2.5. Les intervenants .....	11
1.2.6. Les infrastructures : .....	12
<b>1.3. Activités économiques</b> .....	<b>13</b>
1.3.1. Agriculture .....	13
1.3.2. Élevage : .....	14
1.3.3. Pêche .....	14
1.3.4 Commerce .....	14
1.3.5 Artisanat .....	15
1.3.6 Autres activités : .....	15
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine</b> .....	<b>16</b>
<b>2.1. Agriculture, Elevage, pêche</b> : .....	<b>16</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic : .....	16
<input type="checkbox"/> L'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; .....	16
<input type="checkbox"/> Exode rural des bras valides ; .....	16
<input type="checkbox"/> Vente de bétail à un prix dérisoire pour subvenir aux besoins des ménages ; .....	16
<input type="checkbox"/> Découragement des producteurs .....	16
<b>2.1.2 Les axes prioritaires de développement</b> .....	<b>17</b>
<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b> .....	<b>19</b>
2.2.1 Résultats du diagnostic .....	19
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	20
<b>2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b> <b>20</b>	
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	20
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	21
<b>2.4. Santé-Eau potable-Assainissement</b> .....	<b>22</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic : .....	22
<b>2.4.2 Les axes prioritaires de développement</b> : .....	<b>24</b>
<b>.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport</b> .....	<b>24</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic : .....	25
2.5.2 Les axes prioritaires de développement : .....	26

<b>2.6. Affaires sociales-Genre .....</b>	<b>26</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic :.....	26
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	27
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) :28</b>	
2.7.1. Résultats du diagnostic :.....	28
2.7.2. Les axes prioritaires de développement : .....	28
<b>III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....</b>	<b>30</b>
<b>IV. Projets de développement sur la durée du plan .....</b>	<b>31</b>
4.1. Agriculture, Elevage.....	31
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	32
4.3. Economie.....	32
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement.....	33
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....	34
4.6. Affaires sociales-Genre.....	35
4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité .....	35
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions :</b>	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions : .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.3 Planning annuel de travail.....	43
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	44
5.3.3 ECONOMIE .....	44
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	45
5.3.5 EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport.....	46
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	46
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité .....	47
<b>Conclusion : .....</b>	<b>48</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>49</b>

## LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

Tableau 1 : quantité de pluies enregistrées .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 2 ; Liste des intervenants dans le canton Guéréda- Ouest.....	11
Tableau 3 : Listes des différents marchés dans le canton Guéréda Ouest .....	14

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Conservation des Sols
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FED	Fonds Européens de Développement
GIP	Groupement d'Intérêt Pastoral
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IAS	Initiative Aid Service
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PMH	Pomme à Motricité Humaine
PNUD	Fonds des Nations Unies pour le Développement
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire

VIH

Virus d'Immuno déficience Humaine



## INTRODUCTION

Le Tchad est situé entre les 7<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degrés de latitude nord et les 13<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> degrés de longitude est. Il a une superficie de 1 284 000 Km<sup>2</sup>.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009. La population du Tchad était estimée **11 500 000** habitants aujourd'hui elle serait estimée à **16 000 000** Habitants.

La nouvelle vision de l'Etat et des partenaires au développement vise la participation active de la population à la base.

Cette approche qui consiste à appuyer la population à sortir de sa pauvreté. La population elle-même doit s'appuyer sur son savoir-faire pour identifier les problèmes qui minent son développement et expriment ses besoins prioritaires.

Les difficultés majeures de la population sont liées à la pauvreté qui est la conséquence de la faiblesse des secteurs de production, la mauvaise gestion des ressources naturelles, l'insécurité alimentaire structurelle, la faiblesse des initiatives locales concertées de développement et une insuffisante organisation. Les communautés n'ont pas été structurées pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire ni se mobiliser et à se concerter pour mener des actions pouvant s'inscrire dans un plan de développement en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Ce qui passe par une stratégie locale de développement qui exige une participation effective et La base du travail a consisté à organiser des diagnostics participatifs dans le but d'identifier et de prioriser les problèmes en vue de rechercher les solutions possibles. Cette démarche a permis d'élaborer le présent plan de développement cantonal. Notre stratégie a consisté principalement à l'implication des différents acteurs de développement et des services déconcentrés, et d'autres acteurs comme les religieux, les nomades, les jeunes, les femmes, les commerçants, les chefs de services déconcentrés de l'Etat, les personnes vivant en situation d'handicap...

Le diagnostic a traité des différents domaines dont l'agriculture, l'Elevage, la Santé, l'Education, la Gestion des Ressources naturelles, le Commerce, le Sport et Loisirs, la promotion du genre. L'analyse des résultats a porté sur la situation actuelle ou les problèmes actuels, les causes de ces problèmes, leurs conséquences, les potentialités existantes, les contraintes et la situation souhaitée ou objectifs à moyen terme.

L'Etat tchadien, appuyé par les partenaires au développement, s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Ce processus permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions idoines et durables à leurs problèmes identifiés.

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, d'une collectivité autonome, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

## Méthodologie d'élaboration du PDL

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM ont sillonné le **Guéréda Ouest** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton. Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.  
Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Kounoungou centre chef-lieu du **Canton**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.
- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **24 octobre 2020** pour mettre plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.  
Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.  
Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation des acteurs locaux impliqués a été organisée dans les grappes des villages du **15 au 17 janvier 2021**.
- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **19 janvier 2021** à Kounoungou centre chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **04 février 2021**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Kounoungou le **18 février 2021**. La Fédération Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase. L'équipe a organisé en commun accord avec l'ADC la validation cantonale le 16 novembre 2021.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

## I. GENERALITES SUR LE CANTON

### 1.1. MILIEU PHYSIQUE :

#### 1.1.1. Localisation géographique :

Le canton Guéréda Ouest est situé au Sud- Ouest de Guéréda, dans la Province de Wadi Fira., il est limité dans sa partie Nord par le canton Koursigué ; au Sud-Est par le canton Faré ; au Sud- Ouest par le canton Wilikouré ; à l'Est par le canton Guéréda- Est ; à l'Ouest par le canton Kolonga.

#### Ancienne carte du canton Guéréda



## 1.1.2. Caractéristiques physiques :

### 1.1.2.1. Relief :

Le relief du canton est caractérisé par la présence des collines granitiques au Nord il y a les collines de Kidirmo et Kidemaro au Nord- Ouest la colline de Kité kibeche ; à l'Ouest la colline de Gouguré ; au Sud- Ouest la colline Oumou et à l'Est la colline Arwi.

Il y a également les grands ouaddis tels que : Ouaddi Kidirmo et Krio Nord ; Ouaddi Sénééré et Ouaddi Gouranga à l'Est ; Ouaddi Faguiré et Ouaddi Awada à l'Ouest.

On note l'existence des plaines telles que la plaine de Fileyé ; de Harga ; de faguiré à l'Est qui constituent des zones de culture de décrue et de contre saison.

Les goz Gouranga et Harga, zones sablonneuses sont propices aux cultures pluviales.

Les forêts se trouvent au pied des chaînes de collines, notamment forêts de Kadimara et Faguiré au Nord et forêt d'Oumou vers le Sud. Il y a aussi la forêt d'Arwi à l'Est et la forêt de Kété kibeche au Nord.

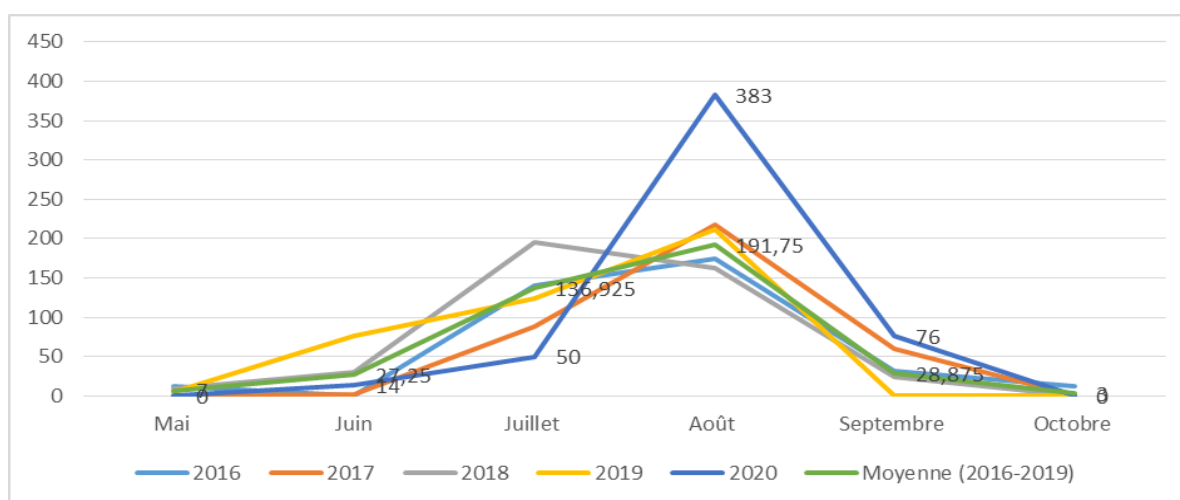
Le couvert végétal est prédominé par les épineux (Acacia ; jujubiers ; savonniers...), On note également la présence des tamariniers et autres essences ligneuses.

### 1.1.2.2. Climat

Le canton est dans une zone à climat sahélo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre –juin) d'où, cette dernière décennie entraînant des vents violents des poussières provoquent des maladies pulmonaires. Ces vents chauds et secs ont un effet néfaste sur l'environnement car elles favorisent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très élevée. De Décembre à Mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent du secteur Sud Ouest vers le Nord-Est qui apporte des nuages. Des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 200 à 550 mm/an.

Mois le plus froid : Décembre- Mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à moins de 10°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. D'avril, Mai et juin et tourne autour de 37° à 40° C.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'aout et de septembre qui ont enregistré\* des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de

pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

### **1.1.2.3. Hydrographie :**

L'hydrographie se résume par la présence des ouaddis temporaires précités ci-dessus qui ruissellent et se dessèchent rapidement à la fin de la saison des pluies.

Ces cours d'eau temporaires empêchent les activités commerciales pendant la saison des pluies et enclavent la zone au détriment des autres localités durant cette période de juillet à septembre.

Il faut aussi signaler que la vitesse des eaux de ruissellement fait quelque fois débordée l'eau de son lit mineur et crée des inondations des certains villages qui se trouvent à proximité de ces cours d'eau d'une part, accentue l'érosion des berges d'autre. Il est trop risqué de traverser les ouaddis pendant l'écoulement des eaux.

### **1.1.3. Les ressources naturelles :**

#### **1.1.3.1. Sols :**

Les sols se présentent sous plusieurs textures variables dans le canton Guéréda Ouest.

On y trouve les sols sablonneux ou « goz » en arabe locale sur une grande étendue, les sols caillouteux et arides aux pieds des collines, les plaines limono- argilo- humiques aux abords des ouaddis.

Le sol sablonneux est devenu pauvre à cause de la monoculture pluriannuelle et aussi à cause de la pratique culturale archaïque. Par contre le sol argilo-limoneux est très fertile mais restreint. La population du canton cultive en grande partie le sorgho sur ce type de sol. Les mils pénicillaires sont cultivés sur le sol sablonneux. Le sol argilo- caillouteux réservé pour le pâturage.

#### **SYSTEME FONCIER :**

La demande de terres cultivables pour une communauté, une ethnie qui souhaite obtenir une grande parcelle est adressée au chef de canton.

Pour la parcelle individuelle la demande se fait au niveau du propriétaire de la parcelle assisté du chef de village moyennant une petite contribution.

#### **1.1.3.2. Végétation et Flore :**

La végétation qui, jadis était très dense dans le canton Guéréda Ouest, est de nos jours quasi inexistante, à cause de l'action anthropique de l'homme (coupe abusive de bois, feu de brousse et carbonisation...). On observe également les strates arbustives et arborées clairsemées et des strates herbacées dans les espaces caillouteuses à proximité des collines qui servent des zones de pâturage.

On y trouve des arbustes de type *Acacia mellifera* (kittir azarak), les *zyziphus sp* ( nabak) ; le *tamarindus indica* (ardeb), l'*Acacia albida* (haraze), le *Dyospyros mespiliformis* (djokhane), *Acacia seyal* (talha) ; *Acacia nilotica* (garate), *Boscia senegalensis* ( mikhète), *Leptodania sp* , le *Capparis decidua* (mordo), le *Ficus sp*(Djimeze), *Anogeisus leocarpus*(Sahab)...



## Carte départementale de végétation



Tableau de lexique des essences forestières :

Noms en arabe	Noms en tama	Noms scientifiques
Kitir azarak	immini	Acacia méllifera
arad	faskoun	Entada africana
mikheth	tabit	Boscia senegalensis
hadjilidj	hounout	Balanites aegyptiaca
garat	beté	Acacia nilotica
haraz	itong	Acacia albida
nabak	kaygnet	Ziziphus mauritiana
korno	kouloum	Ziziphus spina-christi
Kitir abiat	ourout	Acacia senegal
kouk	Sehel	Acacia radiana
djimmez	Mongourou	Ficus gnaphalocarpa
Djokhan	Erite	Diospyros mespiliformis
ardep	bot	Tamarindus indica
darot	bakilite	Terminalia avicinoïdes
Babanous	warwar	Croton zambesicus
tumtub	Tumtub	Caparis dicitua
koukoul	Agoum	Bauhinia rufescens

Gafal	Moloul	Commiphora africana
Neem	Neem	Azadirachta indica
Himet	karat	Sclerocarya birrea
Khibech	Amolmol	Guiera senegalensis
Habil	Habil	Combretum glutinosum
Albeda Sireh	Amagnouk	Caparis corymbosa
achamB	Ourtoung	Grewia bicolor
Kabayna	babakoulout	Grenia tenax
Aboungawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit	
Chadartal marfayin	hayadom	
khach-Khach	Ekeling keling	
kharoub	Togolong	
fil-Nabagal	Kaiguide	Ziziphus macronata

### 1.1.3.3. Faune :

La faune se caractérise par la présence des petits gibiers : chacal ; lièvre ; porc-épic ; biche-cochon ; phacochère ; oryctérope ; pangolin ; singe et autres rongeurs et oiseaux rapaces (aigles ; charognards ; hiboux ; serpentaires) ; les pintades, les pigeons sauvages et fourmiliers.

### 1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :

On remarque l'absence totale des ressources naturelles non renouvelable aucune étude ou recherche n'est faite sur ce domaine.

## 1.2 MILIEU HUMAIN

### 1.2.1. Historique du canton

Le canton Guéréda Ouest était d'abord un Aguid sous le protectorat du Sultanat de Dar Tama. Cet Aguidat est créé il y a 99 ans. Le premier Aguid est Abbo Gourou Abdoulaye après son règne, son fils Abderahaman Abdelkerim Abdoulaye est devenu chef de canton. Vint ensuite Idriss Mahamat Abdoulaye et Ayoub Abdelkerim Abdoulaye qui avaient assuré l'intérim ensuite, c'est le tour de Youssouf Abdelkerim Abbo Gourou qui assure la chefferie du canton de 2013 à 2017. C'est après lui qu'Abdallah GOK est nommé chef de canton Guéréda Ouest de 2017 à 2020 et enfin vient le tour de Mahamat Nassir Abdelkerim Abbo Gorou qui est nommé chef de canton par le décret N° 2439/PR/MATCA/2020 du 02/12/2020 à nos jours. Il est intronisé le 14 janvier 2021.

### Signification de kounoungou

Le nom Kounoungou est expliqué de la manière suivante. C'était une femme du nom OMMO Ka qui avait quitté dans les environs du canton Gnére pour se rendre à Guéréda. Elle était très fatiguée de sa charge et elle était arrêtée sans atteindre la destination. Le mot KOUNI en Tama veut dire ça pèse. Elle était restée dans la localité appelée KOUNI et cela pris le nom de Kounoungou.

Le canton Guéréda Ouest, tout comme les autres cantons de Dar Tama, a connu des périodes de soubresaut caractérisé par la disette de 2004, les troubles dues aux conflits fratricides, l'insécurité galopante, et les affrontements agriculteurs-éleveurs etc.

Le canton Guéréda Ouest a accueilli un nombre important des réfugiés soudanais estimé à 22.646 habitants avec 5225 ménages. Personnes, qui avaient fui les exactions des Djendjewid de 2004 au Darfour. Cette population des réfugiés vivent plus d'une décennie avec la population du canton. Celle-ci bénéficie d'appui des Agences des Nations et des partenaires humanitaires. Les personnes vulnérables notamment les personnes du troisième âge, les

personnes vivants en situation d'handicap, les veuves, les orphelins et autres mènent une vie difficile ce dernier temps puisqu'elles ne trouvent plus de vivre comme avant. Les réfugiés qui n'entrent dans le critère de vulnérabilité n'aiment pas cette tranche de la population trouve les vivres des partenaires.

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques :

La population du Canton Guéréda Ouest est estimée à 29 411 habitants selon l'enquête de l'équipe d'Al-takhadoum. Les autochtones du canton Kounoungo sont d'ethnie Tama, on y trouve d'autres ressortissants tels que les Zakhawa, les Ouaddaïens aboucharib, les arabes les Gorane...

Toutes ces entités ont fait augmenter le nombre de la population. Notifions que cette croissance démographique a eu des répercussions considérables sur l'environnement du canton : notamment la restriction des espaces de cultures, du pâturage et de l'accès à l'eau.

#### Fiche démographique

N°	Nom des Villages	Nombre de ménages	Population par sexes			Enfants à l'âge scolaire			Enfants scolarisables		
			H	F	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
1	Bararigué	265	273	319	592	136	158	294	159	131	290
2	Ardassama	185	206	195	401	230	127	357	106	150	256
3	Djaramidjigué	119	110	140	250	110	90	200	180	180	360
4	Tarouka	113	96	184	280	132	104	236	200	140	340
5	Seneré	408	800	830	1630	540	510	1050	450	370	820
6	Darouba	71	50	60	110	66	45	111	44	40	84
7	Aboutilé Nord	130	223	307	530	51	22	73	64	43	107
8	Guitigné Zakhawa	110	85	100	185	72	57	129	50	71	111
9	Kirio	373	327	398	725	504	616	1120	512	405	917
10	Oumouri	166	240	300	540	60	50	110	120	110	230
11	Webé	32	44	36	80	61	49	110	47	40	87
12	Aboutilé Sud	135	157	188	345	21	20	41	16	16	32
13	Goukouré	103	121	173	294	92	65	157	87	73	160
14	Oumouri	920	405	920	1325	335	320	655	294	275	569
15	Wilika	99	151	112	263	158	65	223	379	281	660
16	Gnignibaye	78	73	78	151	120	115	235	140	130	270
17	Faguiré	495	962	1073	2035	135	177	312	100	117	217
18	Kondoko	113	295	410	705	80	65	145	45	30	75
19	Djamila Site	150	133	217	350	230	170	400	151	99	250
20	Kounoungo Kebir	276	739	948	1687	463	370	833	227	162	389
21	Am-mediné	99	87	99	186	119	142	261	41	46	87
22	Mamorouka	418	539	818	1357	125	140	265	103	91	194
23	Keteyé	202	211	310	521	200	150	350	220	180	400
24	Darouba Zakhawa	35	39	45	84	21	31	52	56	61	161
	Total	5095	6366	8260	14626	4061	3658	7719	3791	3241	7066
	Totaux	29411									

Sources : enquête de l'équipe de la Fédération Al-Takhadoum

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle :

Le canton est dirigé par un chef de canton appelé **Malik**, assisté d'un représentant « MAGDOUM ». Ce dernier est issu de la famille cantonale. Dans le palais du canton siègent des notables. Le chef de canton est tout d'abord une autorité traditionnelle, un auxiliaire de l'administration. Il est chargé de diriger son canton, de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Le chef de canton représente une autorité morale, il est aussi le relais de l'administration dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de MAGDOUM. Les goumiers sont des soldats chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Le canton est structuré en villages. Les chefs de villages appelés **IMAMS**, travaillent en collaboration avec le MAGDOUM et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale.

Il y a dans le canton, les personnes qui sont chargées de la mobilisation sociale en cas de conflit ou autres occasions qui suscitent leurs compétences, appelées « **WARNANG** ».

Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Les chefs de terre appelés « **Fidjiri** » sont chargés des affaires foncières.

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais de nos jours, la quasi-totalité des maisons sont construites en matériaux durables avec des toits en tôles.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « **BALUGOU TARAG** » et d'une représentante des femmes, appelée « **IRING DOUD** » et une représentante des jeunes filles appelée « **Menigou Doud** ». Ces derniers sont désignés par la communauté sur la base des critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, des circoncisions, des fêtes religieuses et traditionnelles...

La population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, les coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELE » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » soudanaises, congolaises et tchadiennes.

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu pour que la paix règne dans le canton, en cas de catastrophes naturelles ou d'épidémies.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- 🚩 La fête marquant la fin du mois de ramadan (Aid Al Fitir) ;
- 🚩 La fête de la tabaski ou fête de mouton (Aid Dahiyé) ;
- 🚩 La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires et des retrouvailles. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

#### **Mariage :**

Le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille.

Dans un premier temps, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis déclarer ses intentions de prétendant. Si celle-ci accepte, le jeune homme rentre informer sa famille, particulièrement à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille en apportant dans un premier temps une somme de cinquante mille francs (50 000FCFA) appelée « Salam ». La belle- famille du côté de la fille convoitée, se concertent pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle- famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie qui est basée sur la lecture du verset coranique « Fatiha » est prononcée.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, des savons, des parfums, du sucre et du thé.

Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié.

La nuit du vendredi, comme voulu par la tradition, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. D'après la tradition, le jeune époux restera deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille d'apprécier leur gendre dans ses compétences et sa responsabilité comme chef de famille. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec son épouse.

**Remarque :** Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction. Ce qui provoque le plus souvent chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo- natales, les fistules obstétricales, etc.

### **Les rapports des groupes sociaux :**

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. La relation entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens séculaires familiaux (parenté, mariage). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrières grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariage, de circoncision, d'invitation (Azouma) ; d'intronisation d'un chef traditionnel.

### **Le rôle et la place des jeunes, des femmes et des vieux :**

Les vieux sont souvent en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages. Les vieux sont les détenteurs de toutes les civilisations (personnes ressources) du canton.

Les jeunes quant à eux, partent en aventure pour chercher fortune afin de satisfaire les besoins familiaux ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan. Ceux jeunes qui sont restés dans le village se livrent aux activités socioéconomiques. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage. Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures maraîchères, s'occupent des animaux pour les faire paître ou les abreuver. Certaines parmi elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturel, violence basée sur le genre,



veuvage, divorce...) certaines d'entre elles, pratiquent l'agriculture et l'élevage des petits ruminants (grâce à quelques têtes de bétail que les parents les ont remis lors de mariage). Elles développent aussi les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

#### 1.2.4. Organisations modernes :

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (SECADEV, IAS, ANADER, PAM...).

Leur nombre dans le canton est autour de 40 groupements. Ces groupements exercent dans le domaine agricole (maraîchage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes).

Les groupements se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- L'inexistence des textes de base et documents de reconnaissance officielle ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

On note la présence des groupements d'entraides sociales. Les membres font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

**Groupement wadi seneret,**

#### 1.2.5. Les intervenants

**Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Guéréda- Ouest**

N°	Noms ou sigle de l'intervenant	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	UNCHR	Appui aux réfugiés		2005-2021
2	PAM	Appui aux réfugiés et population locale		2005-2021
3	IAS (International Aid Service)	Installation des ouvrages hydrauliques	1 mini- château au niveau de centre de santé	2019-2020
4	ANADER	Vulgarisation et formation agricole	En toute saison	
5	ALTAKHADOUM/BCI	Appui à l'élaboration du PDL	1 PDL	2020-2022
7	Etat	Construction d'un centre de santé	1 centre de santé à	
8	PASTOR	Appui sur les activités pastorales	Dans le canton	
9	IRC	Appui dans la santé au camp	Camp	
10	CARE INTERNATIONAL	Appui au volet Santé-Nutrition	Dans le canton	
11	JRS	Appui à l'éducation	Dans le camp	
12	SECADEV	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)	Dans le canton	
13	HIAS	Appui communautaire	Dans le camp	
14	AIRD	Appui logistique	Dans le camp	

15	AIRTEL/MOOV AFFRICA	Réseaux téléphoniques	Dans le canton	
16	HIAS	Appui aux réfugiés (Assistance communautaire)	Dans le camp	2005-2021

### 1.2.6. Les infrastructures :

#### Les infrastructures éducatives, sanitaires et socio-économiques :

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Bailler	Etat d'infrastructure	Matériaux de construction			Année de construction
					En paille	Semi dur	En dur	
01	Oumouri	Ecole officielle		Bon			X	
		Magasin villageois					X	
02	Darouba Tama	Ecole communautaire						
03	Ardassama	Pompe manuelle					X	
04	Keteyé Tama	Pompe manuelle					X	
		Puits à ciel ouvert						
		Site maraicher aménagé					X	
05	Tarouka	Magasin villageois					X	
06	Djaramidjigué	Pompe manuelle					X	
		Site maraicher aménagé					X	
07	Bararigué	Ecole communautaire						
		Magasin communautaire					X	
		Pompe manuelle					X	
		Site maraicher aménagé					X	
08	Seneré	03 Sites maraichers aménagés					X	
		Puits à ciel ouvert					X	
		Pompe manuelle					X	
		Ecole officielle		Bon			X	
09	Kondoko	Magasin villageois					X	
		Puits à ciel ouvert						
10	Kirio	Ecole officielle		Bon			X	
		Site maraicher aménagé					X	
		Puits à ciel ouvert						
11	Faguiré	Ecole officielle		Bon			X	
		Magasin villageois					X	
		Pompe manuelle					X	
		Puits à ciel ouvert						
12	Iwiri	Magasin communautaire					X	
		Pompe manuelle					X	
		Puits à ciel ouvert						
13	Kounoungou centre	Centre de santé	Etat	Bon			X	
		Camp de réfugiés						
		Ecole officielle	Etat	Bon			X	
		Magasin communautaire		Bon			X	

		Pompe manuelle				X	
		03 puits à ciel ouvert				X	
		04 sites maraichers aménagés				X	
14	Kounoungou Sakhayar	Pompe manuelle				X	
		Magasin communautaire				X	
15	Gnignibaye	Pompe manuelle				X	
16	Am-médiné	Magasin villageois				X	
		Pompe manuelle				X	
		Puits à ciel ouvert					
17	Djamila Site	Pompe manuelle				X	
		04 sites maraichers aménagés				X	

**Infrastructures éducatives :** L'école construite en matériaux durables existent. Il y a quatre (4) écoles officielles construites en durs, et deux (2) écoles communautaires en banco. Cependant le taux de fréquentation est très faible. La cause est l'utilisation des enfants à la garde bergère et aux travaux champêtres ou de ménages.

L'école est gérée de manière officielle, par l'Inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Guéréda, aussi l'Association des parents d'élèves (APE) qui apportent sa contribution, si modeste soit –elle à la fréquentation des enfants (filles et garçons) et l'éducation des enfants scolarisés.

**Centre de santé :** Depuis sa création le centre de santé de Kounoungou a rendu d'immense service à la communauté dans le cadre santé d'une manière générale pour endiguer les épidémies, les maladies d'origine hydrique, la santé maternelle et infantile, les maladies endémiques et s'occupent de la nutrition du couple mère- enfant. Le centre de santé de Kounoungou est appuyé par beaucoup des partenaires qui interviennent dans le cadre humanitaire aux services des réfugiés. Les pistes reliant le chef-lieu du canton ne sont pas aménagées Elles sont impraticables pendant la saison de pluie.

### 1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

#### 1.3.1. Agriculture

L'activité principale de la population du canton Guéréda Ouest est l'agriculture. La population pratique les cultures pluviales, maraîchères et de contre saison.

On y pratique la culture pluviale (sorgho, petit mil, maïs, arachide, sésame, niébé, tomate, gombo...).

Concernant les cultures maraîchères, elle cultive les tomates, oignon, ail, laitue, gombo, oseille, carotte etc.

Les cultures de contre saison sont : tomates, piments et autres

Le système de production agricole est archaïque avec des matériels rudimentaires. La population pour la plupart s'organise individuellement pour faire les champs. Depuis quelques années, le PNSA appuyait la population avec quelques tracteurs pour les labours.

L'activité agricole connaît beaucoup des problèmes ces derniers temps. Les espaces des cultures sont devenus restreints, les sols des zones sablonneuses sont appauvris et abandonnés.

Les pluies sont irrégulières et très raccourcies, les semences ne sont pas de qualités et adaptées au cycle de la courte saison.

La spéculation agricole rencontre souvent le phénomène des ennemis et maladies des cultures : sautereaux, oiseaux granivores, insectes piqueurs-suceurs, cantharides, rongeurs et destructeurs (singes, phacochères, bétail ainsi que les maladies et les mauvaises herbes ...)

Les rendements agricoles sont faibles par endroits.

### 1.3.2. Élevage :

L'élevage est la deuxième activité pratiquée dans le canton Guéréda Ouest. Selon l'entretien réalisé avec le chef-secteur vétérinaire, le canton serait classé 10<sup>ème</sup> rang sur les 20 cantons du Dar Tama par rapports aux nombres du cheptel. La population élève les bovins les petits ruminants les ânes, les chevaux, les dromadaires et la volaille.

Ajouter à l'élevage des autochtones, les transhumants qui y campent avec leurs troupeaux des bovins ovins- caprins et camelins.

La zone de Kounoungou contient un pâturage apprécié pour sa qualité mais insuffisant. Les zones de pâturage peu éloignées n'ont pas des points d'eau à proximité. Les aliments de complémentarité tels que le tourteau, le sel et le natron sont insuffisants et très chers.

Les difficultés d'ordre général liées la pratique de l'élevage est le vol récurrent de bétails, l'insuffisance des points d'eau pastoraux pour l'abreuvement des animaux, le manque des aliments de complémentarité comme tourteaux, luzerne, stock de foin pour l'ensilage, insuffisance des produits vétérinaires pour les soins en cas des maladies, pas des enclos et étables pour abriter les animaux et les protéger des voleurs et prédateurs.

Un autre problème que connaît l'élevage dans le canton Kounoungou est la prolifération des maladies telles que :

- le charbon bactérien,
- le charbon symptomatique,
- la péripneumonie,
- la pasteurellose,
- dermatose nodulaire ;
- la tuberculose bovine et la parasitose....

#### **Pour les petits ruminants,**

Il s'agit des maladies telles que :

- la peste caprine et ovine,
- charbon bactérien,
- peste des petits ruminants ;
- péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- vers intestinaux ;
- pasteurellose et piétin ;
- etc...

**Chez les volailles**, il faut noter que la maladie de New Castle, Gumboro et choléra aviaire etc. Ces maladies déciment la volaille et font des pertes aux éleveurs.

Les produits vétérinaires de qualité pour les soins curatifs ou préventifs sont rares et très chers. Les produits vétérinaires venant frauduleusement de Soudan sont d'origine douteuse et mal conservés donc ne soignent pas et provoquent d'autres problèmes sur le bétail.

### 1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant la multiplication des espèces poissonneuses.

### 1.3.4 Commerce

Le commerce se focalise sur la vente des produits de récolte , les sous-produits d'élevage, les produits de fabrication artisanale, les produits cosmétiques, les produits forestiers et autres produits importés des pays voisins tels que le sucre, la farine de blé, les confiseries, les savons, les habits et chaussures, les ustensiles de cuisine etc. On y vend aussi du bétail sur pied dans les marchés du canton.

**Tableau 2 : Listes des différents marchés dans le canton Kounoungou**

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
--------------	-------	-------	----------	-------	----------	--------	----------

Kounoungou			<b>X</b>				<b>X</b>
Guéréda	X				<b>X</b>		

**GM** : Grand Marché hebdomadaire ; **PM** : Petit Marché hebdomadaire

La mercuriale sur la vente des produits est la suivante :

### 1.3.5 Artisanat

Dominé par la forge (pour la fabrication des outils agricoles), l'artisan fabrique et vend également les produits de la poterie, les peaux tannées, les seckos confectionnée avec de la paille ou tige de mil, les claies en bambou, les nattes et les vans et vannes confectionnés en paille, les fabrications d'œuvre (la sculpture, mortier, pilon, les lits, banc et chaise en bois ...).

### 1.3.6 Autres activités :

La population exerce les activités de fabrication des briques cuites dans des fours, la maçonnerie pour la construction des maisons, la menuiserie pour la fabrication des lits, tables armoires, chaises etc. Il y a aussi les détenteurs des gargotes, les boutiques et autres activités lucratives.



## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic :

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solution
1. Faible rendement agricole	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Irrégularité et mauvaise répartition pluviométrique ;</li> <li>• Forte pression de l'érosion hydrique et éolienne ;</li> <li>• Pauvreté de sol ;</li> <li>• Insuffisance des semences améliorées ;</li> <li>• Faible niveau d'encadrement des producteurs en techniques culturales ;</li> <li>• Insuffisance des terres cultivables et présences des ennemis des cultures ;</li> <li>• Insuffisance des équipements/Matériels agricoles ;</li> <li>• Dévastation des cultures par le bétail ;</li> <li>• Manque de comité de gestion et règlement pacifique des conflits entre les agro-éleveurs,</li> <li>• Attaques des ennemis des cultures ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>• Exode rural des bras valides ;</li> <li>• Vente de bétail à un prix dérisoire pour subvenir aux besoins des ménages ;</li> <li>• Découragement des producteurs</li> </ul>	<p>Présence des terres cultivables ;</p> <p>Présence des bras valides et des structures d'encadrement de l'Etat ANADER et des ONG ;</p> <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures ;</li> <li>• Appui en matériels/ équipement agricoles ;</li> <li>• Appui en formation de bio-pesticide à base des produits locaux ;</li> <li>• Rendre disponible des semences améliorées adaptées ;</li> <li>• Valorisation de la technique de défense et restauration et la conservation des eaux des surfaces) ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à l'amendement des sols ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et l'agroforesterie ;</li> <li>• Construction des ouvrages hydro-agricoles (Barrages, seuil d'épandage cordons pierreux, etc...);</li> <li>• Appui à la mise en place d'un comité de gestion des conflits entre les éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>• Sensibilisation des producteurs sur la gestion des produits de récolte...</li> </ul>
2. La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des besoins des ménages ;</li> <li>• Faible rendement agricole ;</li> <li>• Faible revenus des ménages ;</li> <li>• Insuffisance des AGR ;</li> <li>• Insuffisance des magasins de stockage et mauvaise conservation, gestion et des récoltes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rupture des stocks de céréale en période de soudure ;</li> <li>• Vulnérabilité continue des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existences des terres cultivables,</li> <li>• Existence des marchés ;</li> <li>• Existence des OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des structures de stockage ;</li> <li>• Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de production, transformation et conservation des produits agropastoraux et promouvoir les AGR...</li> </ul>

3. Faible production des animaux	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture vaccinale des animaux et surpâturage ;</li> <li>• Faible apport des aliments supplémentaires du bétail ;</li> <li>• Utilisation des produits vétérinaires inappropriés ;</li> <li>• Manque des infrastructures de vaccination et du service vétérinaire ;</li> <li>• Existence de plusieurs maladies ;</li> <li>• Faible suivi et insuffisance des agents vétérinaires ;</li> <li>• Insuffisance des points d'eau ;</li> <li>• Attroupeement et parcage des animaux sur un même lieu ;</li> <li>• Vol du bétail...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités des animaux et amaigrissement du bétail ;</li> <li>• Baisse de l'économie ;</li> <li>• Faible pouvoir d'achat ;</li> <li>• Exode rural des bras valides ;</li> <li>• Démoralisation partielle des éleveurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ;</li> <li>• Présence de bétail ;</li> <li>• Présence des actifs ;</li> <li>• Présence du pâturage ;</li> <li>• Présence des quelques auxiliaires d'élevage ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et multiplication de nombres des auxiliaires d'élevages ;</li> <li>• Construction d'une boutique d'intrants vétérinaires ;</li> <li>• Assurer une couverture vaccinale des animaux pendant les moments propices ;</li> <li>• Encadrement des éleveurs sur les aliments supplémentaires (Pierre à lécher, natrons ; sel, fourrage, tourteaux etc...) ;</li> <li>• Sensibilisation sur les méfaits des produits inappropriés ;</li> <li>• Construction d'un parc de vaccination ;</li> <li>• Aménagement des points d'eaux (puits, mares etc.) ;</li> <li>• Assurer la sécurité du bétail et des éleveurs ;</li> <li>• Encadrement des éleveurs sur la sélection des races améliorées ;</li> <li>• Passage de l'élevage extensive à l'intensive...</li> </ul>
----------------------------------	--------	--	--	---	--

### 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à long et court termes d'ici 4 ans
1- Faible rendement agricole	Existence des terres cultivables ; Présence des bras valides ; présence des structures d'encadrement de l'Etat et des ONG ; Existence des fumures organiques :	Renforcement des capacités des producteurs ; Approvisionnement en semences améliorées et adaptées ;	Former les producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Appuyer les producteurs en matériels/équipements agricoles ; Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de production bio-pesticide à base de produits locaux ; Sensibiliser de la population à l'amendement des sols en matières organiques et octroyer des semences améliorées et adaptées ; Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces) ; Construire des ouvrages hydro-agricoles ; Appuyer la communauté à la création d'un comité de règlement et de gestion des conflits entre les éleveurs et agriculteurs ;
2-La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages	Existences des Ouaddis ; Existence de quelques sols fertiles favorables aux cultures maraichères ; Existence des marchés hebdomadaires ; Existence des OP	Faciliter l'accès aux AGR tout en vulgarisant des spéculations variétales ; Dotation en intrants et équipements	Promouvoir les activités génératrices des revenus tout en renforçant les producteurs en équipements/ intrants ; Entreprendre des actions d'octroi des crédits pour achats matériels agricoles ; Construire des magasins de stockage et de conservation des produits de récoltes et renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de production, transformation des produits agricoles. Renforcer les capacités des producteurs sur la technique de stockage et d'entreposage...
3. Faible reproduction des animaux	Présence des structures de l'Etat (et les ONG ; Présence de bétail Présence	Améliorer les conditions de production animale tout en réalisant des	Former et multiplier les nombres des auxiliaires d'élevages ; Assurer une couverture vaccinale des animaux pendant les moments propices ; Sensibiliser les éleveurs sur les aliments supplémentaires (Pierre à lécher, natron, sel, tourteaux,

	du pâturage ; Présence des quelques auxiliaires d'élevage...	infrastructures pastorales.	fourrage etc.) et à la production des plantes fourragères ; Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés ; Construire des infrastructures d'intrants vétérinaires et de vaccination ; Aménager les points d'eau pastoraux et assurer la sécurité du bétail et des éleveurs ; Promouvoir la sélection et protection des races améliorées...
--	--	-----------------------------	--

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Détérioration de la faune et de la flore	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupe abusive des arbres ;</li> <li>• Feu de brousse ;</li> <li>• Changement climatique ;</li> <li>• Braconnage ;</li> <li>• Action liée à l'érosion hydrique et éolienne ;</li> <li>• Taxe illégale de certains agents forestiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancée du désert ;</li> <li>• Faible pluviométrie ;</li> <li>• Disparition des espèces fauniques et floristiques ;</li> <li>• Insuffisance de rendement agricole et de pâturage ;</li> <li>• Trouble sur la vie humaine et animale...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la forêt ;</li> <li>• Existence de service des eaux et forêts ;</li> <li>• Existence des animaux sauvages.</li> <li>• Existence de la loi N°14 du 2008</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement et au reboisement ;</li> <li>• Lutter contre le braconnage et les coupes abusives des bois verts ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la loi14 et le traduire en langue locale ;</li> <li>• Création des clubs environnementaux dans des écoles ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols et sur les techniques de construction des foyers améliorés ;</li> <li>• Vulgariser les foyers améliorés en banco et en métallique ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ;</li> <li>• Conscientiser la population à la lutte contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage ;</li> <li>• Créer des comités mixtes pour la gestion de l'environnement ;</li> <li>• Faire des démonstrations sur les techniques de taillage et d'élagages ;</li> <li>• Appui en produit phytosanitaire ;</li> <li>• Conscientiser de la population sur le droit d'usage ...</li> </ul>

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Détérioration de la faune et de la flore	Existence de service des eaux et forêts ; Existence de la forêt ; Existence des animaux sauvages,	Mener des actions de protection, de gestion durable et concertée de l'environnement ; Valorisation des ressources naturelles ; Assurer le reboisement tout en plantant des arbres ; Création d'un comité de lutte contre le braconnage ; Création des clubs environnementaux dans des écoles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement et au reboisement ;</li> <li>• Lutter contre le braconnage et les coupes abusives des bois verts ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la loi 14 et le traduire en langue locale ;</li> <li>• Création des clubs environnementaux dans des écoles ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols et sur les techniques de construction des foyers améliorés ;</li> <li>• Vulgariser les foyers améliorés en banco et en métallique ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ;</li> <li>• Conscientiser la population à la lutte contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage ;</li> <li>• Créer des comités mixtes pour la gestion de l'environnement ;</li> <li>• Faire des démonstrations sur les techniques de taillage et d'élagages ;</li> <li>• Appui en produit phytosanitaire ;</li> <li>• Conscientiser de la population sur le droit d'usage ...</li> </ul>

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des besoins des ménages ;</li> <li>- Faible rendement agricole ;</li> <li>- Faible technique des producteurs sur la transformation, conservation et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture des stocks de céréale en période de soudure ;</li> <li>- Vulnérabilité des ménages ;</li> <li>- Surcharges des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des ouaddis favorisant les cultures maraichère ;</li> <li>- Existence des marchés,</li> <li>- Existence des commerçants</li> <li>- Existences des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- construction des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes ;</li> <li>- Appui en intrants et équipements agropastoraux ;</li> <li>- Formation des producteurs sur la technique de transformation,</li> </ul>

		commercialisation des produits agricoles ; - Insuffisance des intrants et équipements agricoles.	travaux ménagers pour les femmes ; - Exode rural des jeunes valides	agropastoraux ;	conservation et commercialisations des produits agricoles ; - Formation sur l'entrepreneuriat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles		- Impraticabilités des pistes en saison des pluies - Insuffisance des moyens de transport - Eloignement des marchés	- Mévente - Perte des produits - Prix dérisoire	- Existence des pistes rurales ; - Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; - Existence des bras-valides	- Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ; - Aménagements des pistes rurales ; - Facilitation l'écoulement des produits en toute saison...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès aux crédits.	Tout le canon	- Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière ; - Manque des structures d'appui (Caisses d'épargne – crédits autogérées)	- Entrepreneuriat local peu développé conduisant à l'exode des bras valides.	- Existence des potentialités économiques : élevage, - Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; - Existence des femmes commerçantes.	- Plaidoyer pour la création des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. - Création des structures de micro-finance et formation sur l'entrepreneuriat...

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Faible revenus des ménages	- Existence des ouaddis favorisant les cultures agropastorales ; - Existence des marchés et des commerçants ; - Existence des produits agropastoraux des quelques OP ; - Existences des ONG.	- Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales	- Appui en intrants et équipements maraichers ; - Former des producteurs sur la chaîne des valeurs (techniques de production, transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles) ; - Former les jeunes et les organisations paysannes sur l'entrepreneuriat. - Construire des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes ;
Difficultés d'écoulement des produits agropastoraux en saison pluvieuse.	- Existence des pistes rurales ; - Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; - Existence des bras-valides.	- Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison	- Plaidoyer pour l'aménagement des pistes rurales ; - Appui en moyens de transport des produits agricoles aux OP ; - Facilitation l'écoulement des produits en toute saison...
Manque des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit.	- Existence des potentialités économiques ; - Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; - Existence de femmes commerçantes.	- Promouvoir l'octroi des crédits à travers la construction des structures de micro-finances.	- Plaidoyer pour la création des caisses rurales en micro-finance ; - Construire des structures des micro-finances pour accéder aux crédits agricoles. - Initier des formations des jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat ; - Formation des artisans...

## 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

### 2.4.1 Résultats du diagnostic :

Problème	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solution
1. Présence des nombreuses maladies endémiques	canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ;</li> <li>• Consommation de l'eau non potable ;</li> <li>• Faible de diversification alimentaire ;</li> <li>• Faible couverture des produits préventifs ;</li> <li>• Utilisation des médicaments prohibés ;</li> <li>• Faible couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Défécation à l'air libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités</li> <li>• Invalidités des personnes :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence du centre de santé ;</li> <li>• Présence des variations des aliments ;</li> <li>• Présences des quelques points d'eau potables...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation à la fréquentation de centre de santé ;</li> <li>• Création d'un centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène Assainissement ;</li> <li>• Sensibiliser la population à construire les latrines ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur les méfaits de la défécation à l'air libre ;</li> <li>• Mettre les médicaments disponibles dans les centres de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur les méfaits de l'utilisation des produits inappropriés ;</li> <li>• Intensifier la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Réhabilitation et Aménagements des points d'eaux potables....</li> </ul>
2. Mortalités infantiles et maternelles élevées	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes</li> <li>• Sevrage précoce et rapprochement des naissances ;</li> <li>• Méconnaissance de la diversification alimentaire ;</li> <li>• Insuffisance des centres nutritionnels...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités infantiles et maternelles élevées ;</li> <li>• Retard sur la croissance ;</li> <li>• Réduction démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des centres nutritionnels ;</li> <li>• Existence des aliments diversifiés ;</li> <li>• Existence des centres de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la communauté sur le sevrage précoce ;</li> <li>• Sensibilisation sur la pratique de Planning familial ;</li> <li>• Construction des latrines ;</li> <li>• Encourager la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Promouvoir des activités génératrices des revenus.</li> </ul>



<p>3. Complication liée à l'accouchement</p>	<p>Canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible fréquentation de centre de santé pour la consultation prénatale et postnatale ;</li> <li>• Eloignement du centre de santé ;</li> <li>• Rapprochement des naissances ;</li> <li>• Mariage précoce et forcé ;</li> <li>• Faible niveau des matrones ;</li> <li>• Surcharges des femmes dans les travaux ménagers...</li> <li>• Accouchement à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalités infantiles et maternelles ;</li> <li>• Fistule ;</li> <li>• Réduction démographique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence du centre de santé ;</li> <li>• Existence de matrones ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à orienter les femmes enceintes à accoucher leurs enfants dans un centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la pratique du Planning familial ;</li> <li>• Rendre le service d'ambulance disponibles à la population ;</li> <li>• Sensibilisation des leaders religieux, les chefs traditions et les parents sur la lutte contre le mariage précoce ; Sensibilisation des femmes enceintes à fréquenter les centres de santé ;</li> <li>• Sensibilisation à la réduction des travaux ménagers des femmes...</li> </ul>
--	---------------	---	---	---	---

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement :

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Présence des nombreuses maladies endémiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un grand centre santé à Kounoungo le chef-lieu du canton ;</li> <li>• Existence des structures de gestion (COGES/COSAN) ;</li> <li>• Présence des partenaires qui œuvrent dans la santé, la santé maternelle et infantile, la nutrition, l'eau, l'hygiène et assainissement ;</li> <li>• Nappe phréatique peu profonde par endroit...</li> </ul>	Améliorer l'accès de soins aux communautés et Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation à la fréquentation de centre de santé ;</li> <li>• Création d'un centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, vestimentaire ; environnementale et Alimentaire) et Assainissement)</li> <li>• Sensibiliser la population à construire les latrines ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur les méfaits de la défécation à l'air libre ;</li> <li>• Mettre les médicaments disponibles dans le centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur les méfaits de l'utilisation des produits inappropriés ;</li> <li>• Intensifier la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans ;</li> <li>• Réhabilitation et Aménagements des points d'eau potables (forage, mini-château d'eau etc.)</li> </ul>
Mortalités infantiles et maternelles élevés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des partenaires qui œuvrent dans la santé, la santé maternelle et infantile, la nutrition, l'eau, l'hygiène et assainissement.</li> </ul>	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes allaitantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des mères sur le sevrage précoce ;</li> <li>• Sensibilisation sur la pratique de Planning familial ;</li> <li>• Construction des latrines ;</li> <li>• Encourager la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans.</li> <li>• Promouvoir des activités génératrices des revenus.</li> </ul>
Complication liée à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un grand centre santé à Kounoungo le chef-lieu du canton</li> <li>• Existence du personnel soignant et des sages-femmes</li> </ul>	Améliorer les conditions d'accouchement des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à orienter les femmes enceintes à accoucher les enfants au centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la pratique des Plannings familiaux ;</li> <li>• Rendre le service d'ambulance disponible à la population ;</li> <li>• Sensibilisation des leaders religieux, les chefs traditionnels et les parents sur la lutte contre le mariage précoce ;</li> <li>• Sensibilisation des femmes enceintes à fréquenter le centre de santé ;</li> <li>• Sensibilisation à la réduction des travaux ménagers des femmes...</li> </ul>

## 5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible motivation des parents d'élèves à envoyer leurs enfants à l'école ;</li> <li>- Pesanteurs socioculturelles et religion ;</li> <li>- Insuffisance du personnel enseignant qualifié dans les écoles ;</li> <li>- déperdition scolaire ;</li> <li>- Mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux et les travaux champêtres.</li> <li>- Insuffisance d'équipement et des enseignants qualifiés</li> <li>- Mobilité des enseignants ;</li> <li>- Faible revenu des parents...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme ;</li> <li>- Banditisme ;</li> <li>- Exode rural ;</li> <li>- Frein au développement socioéconomique et culturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable</li> <li>- Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ;</li> <li>- Existence des enseignants communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>- Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>- Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>- Création des centres d'alphabétisations ;</li> <li>- Lutter contre l'exploitation des enfants.</li> </ul>
2- mauvaise Condition d'apprentissage	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des écoles et salles de classe ;</li> <li>- Cours irréguliers et écourtés ;</li> <li>- Faible taux d'affectation des enseignants formés ;</li> <li>- Abandon des postes par des enseignants affectés ;</li> <li>- Absence des points d'eau et latrines ;</li> <li>- Affectation des enseignants en plein année scolaire...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de niveau des élèves</li> <li>- inachèvement des études ;</li> <li>- Perturbation du calendrier scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un nombre important d'enfants en âge de scolarisation et d'inspection et des ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement des salles de classe ;</li> <li>- Réalisation des forages et latrines au sein des établissements scolaires ;</li> <li>- Plantation des arbres dans les établissements scolaires</li> <li>- Sensibilisation au respect de l'âge de mariage (18 ans) .</li> </ul>
3- Mauvaise organisation des APE	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très faible dynamisme des APE ;</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible taux de réussite</li> <li>- Exode rural</li> <li>- Délinquance juvénile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des écoles ;</li> <li>- Présence d'APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et restructuration des responsables des APE ;</li> <li>- redynamisation des APE ;</li> <li>- Implication des femmes dans la gestion des APE ...</li> </ul>
4-Inexistences des infrastructures sociales, culturelles et sportives	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de considération et négligences des activités socio-culturelles et sportives par les autorités du domaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délinquance ,</li> <li>- exode rural ;</li> <li>- vol,</li> <li>- mariage des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des enseignants formés ;</li> <li>- Présence de l'inspection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des espaces de sport, culture et loisir et matérialisation des terrains de football ;</li> <li>- Affectation des enseignants qualifiés en sport</li> </ul>

## 2.5.2 Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre important des enfants en âge scolaire et scolarisables ;</li> <li>- Existences des APE ;</li> <li>- Existence des quelques écoles ;</li> <li>- Existence d'une inspection pédagogique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles d'ici 4 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes ;</li> <li>- Lutter contre l'exploitation des enfants et plaider pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>- Création des centres d'alphabétisation ;</li> <li>- Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>- Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires...</li> </ul>
2- Mauvaise Condition d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de Service d'encadrement et des partenaires d'appui ainsi que des matériaux de constructions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions socio-éducatives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement des salles de classe</li> <li>- Réalisation des forages et latrines au sein des établissements scolaires ;</li> <li>- Plantation des arbres dans les établissements scolaires.</li> </ul>
3-Mauvaise organisation des APE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'inspection</li> <li>- Présence des écoles et des APE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la formation des APE en les rendant dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et restructuration des responsables des APE et AME ;</li> <li>- Recyclages des membres des APE ;</li> <li>- redynamisation des APE ;</li> <li>- Implication des femmes dans la gestion des APE...</li> </ul>
4- Inexistences des infrastructures sociales, culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des enseignants formés en éducation physique et sportive ;</li> <li>- Présence de l'inspection ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser des conditions socio-sportives des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>- Matérialisation des terrains de football ; Affectation des enseignants en éducation physique et sportive ;</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localité	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>- Pesanteur socioculturel</li> <li>- Insuffisance des AGR ;</li> <li>- Arrogance des hommes...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité des femmes ;</li> <li>- Mauvaise éducation des enfants ;</li> <li>- Divorce ;</li> <li>- Prostitution ;</li> <li>- Vieillesse précoce ;</li> <li>- <i>Maladies...</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des ONG et OP ;</li> <li>- Présence des maris...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local ;</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ;</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</li> </ul>

2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analphabétisme et manque de volonté des parents ;</li> <li>- Ignorance ;</li> <li>- Faible revenus des ménages à scolariser les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déscolarisation ;</li> <li>- Analphabétisme ;</li> <li>- Exode rural des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit de l'enfant ;</li> <li>- Existence des services de l'éducation nationale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de la population sur les droits des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation des parents d'élèves à la scolarisation des enfants en particulier les filles.</li> </ul>
3- Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence du modernisme et des religions ;</li> <li>- Manque de solidarité ;</li> <li>- Déracinement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conflit de générations</li> <li>- perte identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'éléments de la tradition et de gardiens de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ;</li> <li>- Organisations des semaines culturelles cantonales</li> </ul>
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de service de l'Etat civil</li> <li>- Méconnaissance de la population de l'acte d'Etat civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désorientations des jeunes à l'âge adulte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et canton</li> </ul>

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des quelques groupements féminins ;</li> <li>- Existences des ONGS et des maris ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ;</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</li> </ul>
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existences des APE ;</li> <li>- Existences des services de l'éducation primaire et secondaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles ;</li> <li>- Prise de responsabilité des maris...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ;</li> <li>- Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ;</li> <li>- Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants.</li> </ul>
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture traditionnelles éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités sportives et culturelles...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles éducatives ;</li> <li>- Initier des semaines culturelles inter-canton.</li> </ul>
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services de l'Etat,</li> <li>- Existence d'un centre de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures/ communes ou dans les centres de santé.</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

### 2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévastation des cultures par le bétail</li> <li>- Négligence des éleveurs ;</li> <li>- Non délimitation des espaces des pâturages des animaux ;</li> <li>- Faible capacité à régler les conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise cohabitation entre les agro-éleveurs ;</li> <li>- Bataille</li> <li>- Mort...</li> </ul>	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agro-éleveurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans les cantons notifiés par les autorités administratives locales ;</li> <li>- Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>- formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance.</li> </ul>
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des groupements ;</li> <li>- Méconnaissance des textes de bases ;</li> <li>- Ignorance des procédures ;</li> <li>- Mauvaise gestion des financements extérieurs ;</li> <li>- Création opportuniste des organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'entente des membres des OP ;</li> <li>-</li> </ul>	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation des organisations paysannes ;</li> <li>- Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes ;</li> <li>- Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance...</li> </ul>
3-Faible règlement des conflits des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption et intérêt personnel ;</li> <li>- Résolution non objective des conflits ;</li> <li>- Mauvaise gestion des ressources des OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Persistance de conflit inter-clans et ethnies ;</li> <li>- Conflit entre les clans</li> </ul>	Présence des Chefs traditionnels et des autorités administratives et de la justice.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation sur l'importance de la justice et la cohésion sociales ;</li> <li>- Sensibilisation sur la -lutte contre la corruption, à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>- Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen.</li> </ul>

### 2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agro-éleveurs.	Améliorer la bonne cohabitation entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans les cantons notifiés par les autorités administratives locales ;</li> <li>- Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>- Former les Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance.</li> </ul>

2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysannes et des partenaires d'appui (ONGS).	Appuyer la capacité organisationnelle des OP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamiser les organisations paysannes ;</li> <li>- Sensibiliser les responsables des organisations paysannes (le Président, le Secrétaire et le trésorier) sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes ;</li> <li>- Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance.</li> </ul>
3-Faible règlement des conflits des OP	Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la bonne organisation des OP à bien gérer leur conflit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>- Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>- Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>



### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	Faible rendement agricole, La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages et Faible reproduction des animaux	Améliorer la productivité des agriculteurs tout en renforçant leurs capacités techniques et matérielles et faciliter l'accès aux activités génératrices des revenus ; Améliorer les conditions de production animale tout en réalisant des infrastructures pastorales.
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Détérioration de la faune et de la flore	Mener des actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ; Assurer le reboisement tout en plantant des arbres
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages, difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales ; Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison ; Promouvoir l'octroi des crédits à travers la construction des structures des micro-finances.
Santé-Eau potable-Assainissement	Présence des nombreuses maladies endémiques ; Mortalités infantiles et maternelles élevées Complication liée à l'accouchement.	Améliorer l'accès aux soins de la communauté et Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes allaitantes Améliorer les conditions d'accouchement des femmes
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles et les conditions d'apprentissage des enfants déplorables ; Mauvaise organisation des APE Inexistences des infrastructures sociale, culturelle et sportive.	Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles d'ici 4 ans et l'amélioration des conditions socio-éducatives. Appuyer la formation des membres APE en les rendant dynamiques Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes
Affaires sociales-Genre	Surcharge des travaux ménagers des femmes et exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux ; Disparition progressive des cultures traditionnelles et faible déclaration des naissances à l'Etat Civil.	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches ; Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles ; Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités sportives et culturelles ; Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil.
Gouvernance-Paix -Sécurité	Conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP Faible règlement des conflits des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation et appuyer la capacité organisationnelle des OP ; Appuyer la bonne organisation des OP à bien gérer leur conflit.

## IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

### 4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des seuils d'épandages en série	Kidirmo, Kounoungou, Seneret Bourdjouale, Faguiré	ADC/CCD OP et OSC	100 000 000	10 000 000	2022-2026
2. Appui en semences améliorées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
3. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes dans les champs des cultures	Amarné, Keteyé, wilika, Darouba, Guitigné, Aboutilé, Koundoko, Kaffani, Sadawane et Oumri	ADC/CCD OP et OSC	70 000 000	7 000 000	2022-2026
4. Sensibilisation à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de culture	Kounoungou, Guitigné et Bararigué	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en équipement des matériels agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Aménagement des périmètres maraichers et la construction des 05 puits maraichers	Kidirmo, Kounoungou, Senere, Gourdjwalé, Faguiré	ADC/CCD OP et OSC	30 000 000	3 000 000	2022-2026
8. Formation sur les techniques de production des bio-pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation des éleveurs à la vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Formation des auxiliaires d'élevages et les doter en kits vétérinaires	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Appui des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à allécher etc...)	Grappes	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Construction des puits pastoraux	Oumou, Tawrouka, Guitigné, Faguiré	ADC/CCD OP et OSC	28 000 000	1 400 000	2022-2026
Construction d'un parc de vaccination	Guitigné, Tawrouka, Oumou et Bararigué	ADC/CCD OP et OSC	12 000 000	1 200 000	2022-2026
13. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Appui des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
15. Construction d'un abattoir	Kounoungou	ADC/CCD OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
16. Formation des éleveurs sur les techniques de production des cultures fourragères	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	1 500 000	150 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>278 500 000</b>	<b>27 850 000</b>	

## 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Grappes	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Formation des ménages sur les foyers améliorés en banco et métallique	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
4. Vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	5 000 000	250 000	2022-2026
5. Formation et Sensibilisation de la population sur la loi N°14, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des haies vives et mis en défens	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
7. Appui à la mise en place des (03) comités de protection de l'Environnement.	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD OP et OSC	1 000 000	50 000	2022-2026
9. Formation et Sensibilisation sur les effets liés au changement climatique	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	250 000	2022-2026
11. Sensibilisation de la population à lutter contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
12. Organisation des séances de démonstration à la population sur le système d'élagage des branches d'arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
<b>Total</b>			<b>29 000 000</b>	<b>1 450 000</b>	

## 4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Formation des producteurs sur la production – transformation - Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Kidirmo, Kounoungou, Senere, Gourdjwalé et Faguiré	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Kidirmo, Kounoungou, Senere, Bourdjoualé et Faguiré	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026

3. Aménagement des pistes rurales	Kounoungou----Tawrouka Kounoungou---- Gnéré Kounoungou---- Aboutilé Kounoungou----Milet Kounoungou ---- Sounouth	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Kounoungou	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6. Appui à la création des AGR	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	1 000 000	2022-2026
7. Appui à l'octroi des matériels de transformation : Moulin à mil, décortiqueuses, presses à huile, Moulin à son ; moulinettes à patte de viande d'arachide.	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, OP et OSC	15 000 000	1 500 000	2022-2026
8. Construction des magasins villageois	Kétéyé, Guitigné, Miri, Milet, Djaramidjirgné, gnignibaye, Faguiré et Kounoungou kabir	ADC/CCD, OP et OSC	56 000 000	5 600 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>116 000 000</b>	<b>11 600 000</b>	

#### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et défécation à l'air libre	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Création et construction d'un centre de santé	Guitigné	ADC/CCD, COGES et COSAN	35 000 000	3 500 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à fréquenter le centre de santé, les femmes allaitantes à la consultation prénatales et postnatales et contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	4 000 000	400 000	2022-2026
4. Appui à la création des groupes des femmes sur l'éducation Nutritionnelle	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
5. Création des centres de nutrition	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
6. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Kounoungou, Guitigné et Bararingué	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
7. Réhabilitation des forages	Faguiré, Kounoungou, Tilbich, Kétéyé, Iwiri, Koundoko et Kidirmo	ADC/CCD, COGES et COSAN	7 000 000	700 000	2022-2026
8. Construction des forages dans le cadre du	Aboutigne(Aboutile), Aboutile,				2022-2026

programme SAN	Arat Sama, Borné, Braringne, Faguire, Iwiri,, Keteye), Kitigne, Kounougo Djamlasite, Taouro, Oumri				
9. Construction de 11 forages dans les villages	Kounoungou, Ardébé Koumbo, Ardassama, Kirio, Mamorouka	ADC/CCD, COGES et COSAN	12 000 000	1 200 000	2022-2026
10. Restructuration et formation des comités de gestion des points d'eau (CGPE).	Les villages disposant des forages.	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	100 000	2022-2026
11. Formation des artisans réparateurs des points d'eau	Kounoungou centre	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	100 000	2022-2026
12. Sensibilisation de la population sur le traitement des eaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	100 000	2022-2026
13. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée,	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
14. Sensibilisation des leaders à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
16. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022-2026
17. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022-2026
18. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			<b>82 000 000</b>	<b>8 200 000</b>	

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Construction des écoles	Bararigué, Ardassama, Darouba, Miri	ADC/CCD, OSC et APE	120 000 000	12 000 000	2022-2026
3. Constructions et réhabilitation des forages dans les écoles	Krio, Oumri, Faguiré, Seneré et Bararigué,	ADC/CCD, OSC et APE	20 000 000	2 000 000	2022-2026
4. Appui à la plantation des arbres dans les écoles	Senéré, Faguiré	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
5. Formation et redynamisation des APE	Kounoungou, Krio, Oumri, Faguiré, Bararigué, Seneré, Ardassama, Doraba, Miri	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026

6. Appui en matériels didactiques	Kounoungou, Krio, Oumri, Faguiré, Bararigué, Seneré, Ardassama, Darouba, Miri	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
7. Création des centres d'alphabétisations formels	Faguiré, Guitigné Kounoungou centre, Bararigué, Wébé	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
8. Plaider pour l'affectation des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
9. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Kounoungou centre	ADC/CCD, OSC et APE			2022-2026
10. Formation des maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>146 000 000</b>	<b>14 600 000</b>	

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

<b>Titre du projet</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Cout</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Durée probable</b>
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à l'initiation des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
2. Appui les ménages vulnérables à mener les activités agropastorales à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
3. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Kounoungou centre	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	50 0000	2022-2026
6. Création des greniers de sécurité alimentaire	Kétéyé, Guitigné, Miri, Milet, Djaramidjigné, gnignibaye, Faguiré et Kounoungou kebir	ADC/CCD, OP et OSC	18 000 000	1 800 00	2022-2026
<b>Total</b>			<b>36 000 000</b>	<b>3 600 000</b>	

#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

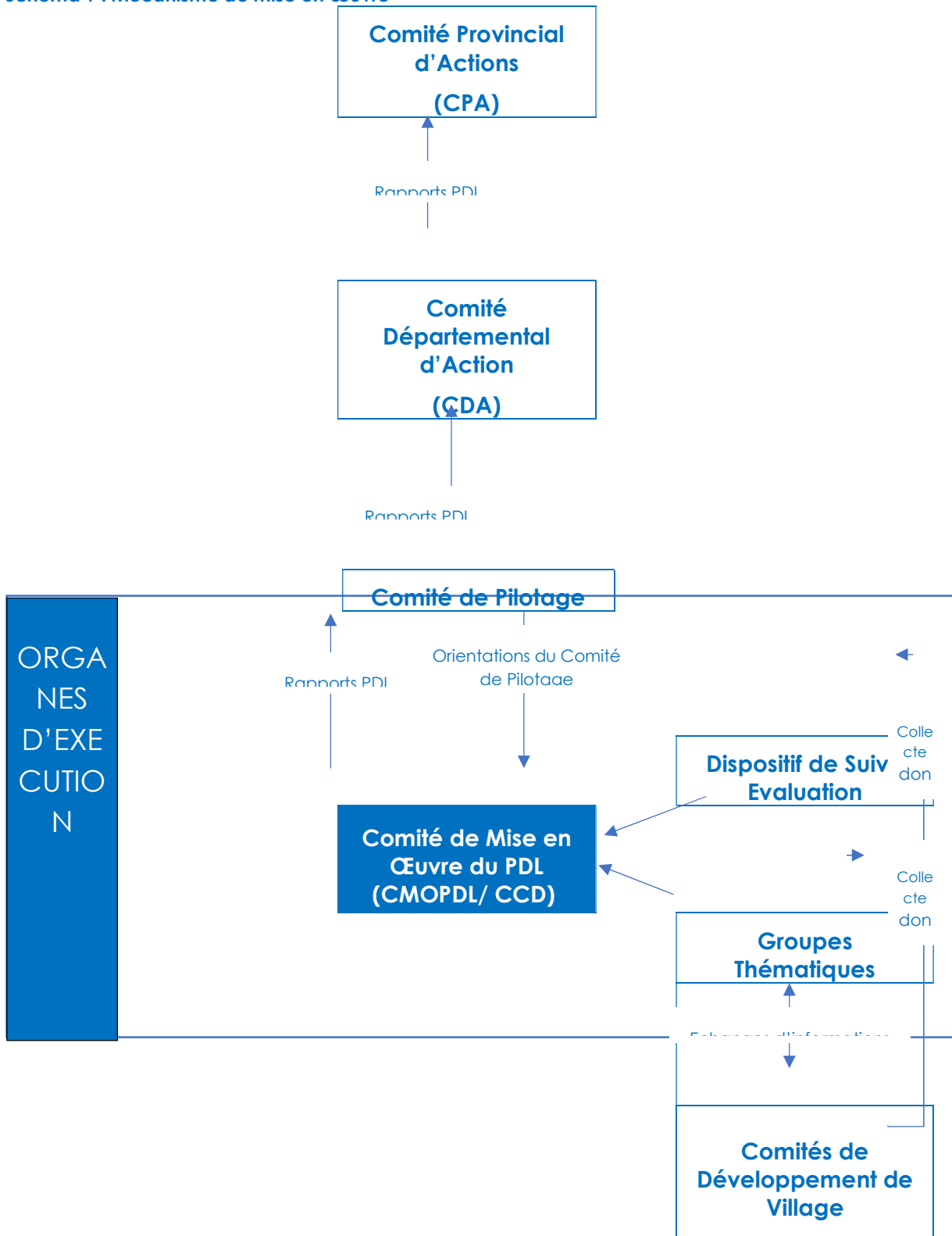
<b>Titre du projet</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Cout</b>	<b>Disponibilité Financière</b>	<b>Durée Probable</b>
1. Appui à la mise du comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale entre les autochtones et réfugiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres aux OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026

5. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
7. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>13 000 000</b>	<b>1 300 000</b>	



# V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



LE MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL FAIT INTERVENIR TOUS LES NIVEAUX DE DECENTRALISATION AU NIVEAU PROVINCIAL. IL MET A CONTRIBUTION LES ORGANISATIONS DES BASES (OSC), LE COMITE CANTONAL DE DEVELOPPEMENT, LE COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION (CDA) ET LE COMITE PROVINCIAL D'ACTION (CPA). CETTE MOBILISATION DES ACTEURS AU NIVEAU LOCAL EST DE NATURE A FACILITER LA PRISE DE DECISIONS, CHOSE QUI CONTRIBUERA EFFICACEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PDL.

#### ❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifesteront auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

#### ❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

## Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

## Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

## Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ **STRATEGIE DE SUIVI**

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

## ❖ **DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

### **A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

En effet, le budget du PDL du canton Guéréda Ouest s'élève à une somme de six cent quatre-vingt-quatorze million francs (694 000 000 CFA) dont soixante-huit millions cinquante mille francs (68 050 000) F CFA d'apport local. Et six cent vingt-cinq millions neuf-cent cinquante mille francs (625 950 000 C FA) à rechercher ce qui représente environ 90.19% du budget global du PDL.

### **B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD**

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **2000 FCFA/an** considéré comme adhésion et **1200 FCFA** cotisation annuelle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

## 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

### 5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i><b>Titre du projet</b></i>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Financement attendu des partenaires</b>	<b>Partenaires actuels et potentiels</b>	<b>Début probable</b>	<b>Durée</b>
1. Construction d'une série des seuils d'épandage	Kidirmo, Kounoungou, Senere Bourdjoualé, Faguiré	ADC/CCD, OSC et OP	100 000 000	10 000 000	90 00 000	Etat, PAM, PSAN et autres	2022	1 an
2. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de culture	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	10 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui en semence pluviale et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. sensibilisation des producteurs à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	10 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation des éleveurs à la vaccination curative et préventive du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	10 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. sensibilisation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à lécher etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	10 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	10 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>107 000 000</b>	<b>10 700 000</b>	<b>96 300 000</b>			



### 5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Kounoungou, Guitigné et Bararigué	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés	Kounoungou, Guitigné et Bararingné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres fruitiers et forestiers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la lutte contre les feux de brousse et la chasse de la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>5 500 000</b>	<b>275 000</b>	<b>5 275 000</b>			

### 5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Formation des Jeunes et sur organisations paysannes et sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	9 00 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>7 000 000</b>	<b>700 000</b>	<b>6 300 000</b>			

### 5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

<i><b>Titre du projet</b></i>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Financement attendu des partenaires</b>	<b>Partenaires actuels et potentiels</b>	<b>Début probable</b>	<b>Durée</b>
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
3. Sensibilisations des leaders religieux et les femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales et au planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
4. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN				District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
6. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	
7. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
8. Sensibilisation de la population sur le traitement des eaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
9. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
10. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	9 000 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>9 000 000</b>	<b>900 000</b>	<b>8 100 000</b>			

### 5.3.5 EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection autres ONG	et 2022	1 an
2. Créer les écoles dans les villages	Villages qui n'ont des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
3. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection autres ONG	et 2022	1 an
4. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection autres ONG	et 2022	1 an
5. Plaider pour l'affectation des enseignants formés	Les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>3 000 000</b>	<b>300 000</b>	<b>270 000</b>			

### 5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, partenaires ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, partenaires ONG	2022	1 an
3. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, partenaires ONG	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la lutte contre les mariages précoces et forcés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, partenaires ONG	2022	1 an
5. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, partenaires ONG	2022	1 an
6. Création des centres de déclaration des naissances dans le chef-lieu du canton	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, partenaires ONG	2022	1 an

7. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>8 000 000</b>	<b>800 000</b>	<b>8 200 000</b>			1 an

### 5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

<b>Titre du projet</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Financement attendu des partenaires</b>	<b>Partenaires actuels et potentiels</b>	<b>Début probable</b>	<b>Durée</b>
1. Appui à la mise en place du comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale entre les autochtones et réfugiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre aux membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
5. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>4 000 000</b>	<b>400 000</b>	<b>3 600 000</b>			

## CONCLUSION :

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du canton Guéréda Ouest s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état de lieu du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton a à sa disposition d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton Guéréda Ouest et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Guéréda Ouest pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour sa mise en œuvre après sa validation.

## ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

**A Monsieur le Préfet**  
**Président du CDA du Département de**

---

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Faré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Kounoungou dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Kassiné dans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Birak dans la sous-préfecture de Sirim Birké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA du Département de**

---

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO). Voici les cantons ci-après :

- Canton : Faré
- canton : Kounoungou

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA  
DECENTRALISATION  
PROJET/PROGRAMME/ONG  
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 05 octobre 2020

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : Kounoungou**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 09 octobre 2020 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL  
CANTON KOUNOUGO

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 11 octobre 2020

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

**Objet** : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 09 octobre 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 24 octobre 2020 à 8 heures. Lieu : l'école de Kounoungou.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Représentant du Chef de Canton de Kounoungou

IBRAHIM ABDALLAH



République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités Autonomes  
Province de Wadi-Fira  
Département de Dar-Tama  
Sous-préfecture de Guéréda  
Canton : Kounoungou

Unité-Travail- Progrès

### Procès –verbal de l'Atelier de lancement cantonal du Processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre Octobre, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Kounoungou.

Etaient présents 38 participants parmi lesquelles **11** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets, suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et prénoms	Sexe	Village	Contact Téléphone
1	Président	YAYA ABD RAMAN	M	Bararingue	99228 67/66 01 54 45
2	Vice-présidente	HASSANIA SOULEYMAN	F	Wilika	92437338
3	Secrétaire General	ISSAKHA SOULEYMAN	M	Kounoungou	66807671/99337591
4	Secrétaire Adjoint	YAYA HAROUN YAYA	M	Gnignibaye	90411995/60411995
5	Trésorier General	ABDRAMAN ADAM ISSAKHA	M	Ardassama	90187855/66605394
6	Trésorière adjointe	KHADODJA MAHAMAT ADAM	F	Djaramidjigie	
7	Chargée de matériels	DOUKOUCH TIMAN IBRAHIM	F	Webé	99291773

8	Chargé de matériels	IBRAHIM MAHAMAT	M	Iwiri	91621774
9	Conseillère	KALTOUMA ADAM BECHIR	F	Kounoungou	66648093
10	Conseiller	MAHAMAT ISSA ADAM	M	Seneré	90310358
11	Conseiller	YAYA ADAM HASSAN	M	Darouba	99253982/66336612
12	Commissaire aux comptes	HASSAN NAZAL	M	Oumouri	90300009/666666321
13	Commissaire aux comptes	ZANOUBA YAYA	F	Faguiré	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

Fait à Kounoungou, le 24 Octobre 2020

#### Les participants

En date du 16 novembre 2021, le bureau exécutif de l'ADC/CCD s'est réuni pour procéder à une restructuration de l'ADC/CCD compte tenu du faible engagement de certains membres. Voici le procès-verbal de la structuration.

#### Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le seize Novembre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mise en place le 24 Octobre 2020, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

**Président** : YAYA ABDARAMAN

**Vice-président** : HASSANIA ALKHALI

**Secrétaire Général** : ISSAKHA SOULEYMAN

**Secrétaire Général Adjoint** : YAYA HAROUN YAYA

**Trésorier Général** : ABDARAMAN ADAM ISSAKHA

**Trésorier Général Adjoint** : BRAHIM SOULEYMAN

**Chargés de matériels** : DOUKOUCH TIMAN IBRAHIM  
ABDOULAYE ISSAKH

**Conseillers** : KALTOUMA ADAM BECHIR  
MAHAMAT ISSA ADAM  
YAYA ADAM HASSAN

**Commissaires aux comptes** : HASSAN NAZAL et ZANOUBA YAYA ABDOULAYE

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Kounoungou, le 16 Novembre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

## Noms des animateurs locaux

Canton	Nom et prénoms	Sexe	Village	Téléphones
Kounoungo	IBRAHIM SOULEYMAN	M	Kounoungou	68 05 24 41/91 95 77 22
	MARIOMA IBRAHIM ADAM	F	Kounoungou	66 99 85 90/99 79 11 75

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Calendrier de travail des CT

Rapport des travaux des commissions thématiques

### Les membres des différentes commissions thématiques

#### Thématique Agriculture

N°	Nom et prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact
01	IBRAHIM TIDEI	Guéréda	Chef secteur ANADER	M	66389359
02	ABDELKERIM ABDERAMAN	Bararigué	Délégué thématique	M	66623342
03	BAHAR ADAM	Miri	Délégué thématique	M	93553002
04	OUMAR ADAM	Darouba	Délégué thématique	M	90091023
05	HAMRA ISSAKH	Bararigué	Participante	F	
06	OUSMAN ISSAKH	Seneré	Participant	M	90005904
07	ABDOU ADAM	Djaramidjigué	Participant	M	

#### Thématique : Elevage

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact
01	MOUSSA MASSOUD	Guéréda	Chef de poste vétérinaire	M	
02	HASSAN NAZAL		Délégué thématique	M	
03	ISMAÏL ABDOU		Délégué thématique	M	
04	KHATIRE SOULEYMAN ABDALLAH	Webé	Délégué thématique	F	
05	SALME ABD RAMAN ABDELKERIM	Guéréda	Animatrice	F	99189238

#### Thématique : Education

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact
01	ABAKAR ABDOULAYE	Guéréda	IDEN	M	66220256
02	TOBYO TABANGUE	Kounoungo	Enseignant	M	66743637
03	MAHAMAT ALI ABDALLAH	Bararigué	Délégué thématique	M	63333100
04	OUSMAN ISSAKHA	Guitigné	Participant	M	9568455
05	IBRAHIM SOULEYMAN	Kounoungo	Animateur local	M	91957722
06	IDRISS ADAM	Guitigné	Participant	M	93913152
0	BECHIR OUMAR	Darouba	Délégué thématique	M	

#### Thématique : Santé et Nutrition

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact
01	NGOMDJINAN CHRISTIAN	Guéréda	ASS MEAL CARE	M	68807954
02	ISSAKH SOULEYMAN MAHAMAT	Kounoungo	Délégué thématique	M	60807671
03	KALTOUMA ADAM	Wilika	Membre /ADC	F	63480934
04	HASSANIA AL-KHALI	Oumou	Délégué thématique	F	68056266
05	DOUKOUTCH TIMAN IBRAHIM	Webé	Membre/ADC	F	90291773
06	ZENEBA YAYA ABDOULAYE	Faguire	Participante	F	91123441
07	DR DEZOUUMBE ROUZOUUMKA	Guéréda	Médecin	M	66981489
08	BOURMA MAHAMAT	Keteyé	Participant	M	93977927

#### Thématique Environnement

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact
01	Djekainkoula Mbaibé Achime	Guéréda	Chef de projet	M	63719465
02	Bacharène Ali Adouma	Guéréda	Chef de service Forestier	M	66755950

03	Yaya Abdraman Ismaïl	Bararigué	Président/ADC	M	66015445
04	Adam Guirsil	Bararigué	Chef de village	M	99666602
05	Yaya Kourtas Adam	Guitigné	Pr d'UDGV	M	
06	Abdelmadjid Arabi	Kondoko	Délégué thématique	M	99996114

*Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)*

Liste des participants à l'atelier de lancement cantonale sur le processus d'élaboration du PDL

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Abdoulaye Ishakh Abdoulaye	Délégué	M	Faguiré	66115996/99115996
2	Yaya Adam	Rpt/hommes	M	Tarouka	99254982/66336612
3	Ibrahim Moussa	chef de village	M	Tarouka	
4	Haroun Yaya	Délégué	M	Tarouka	
5	Ismaïl Yakhoub	chef de village	M	Faguiré	90618225/63146577
6	Sebi Gariori	chef de village	M	Terab	660057866/98894499
7	Arbi Choua	Rpt/ Gourane	M	Oumou	60096637/95641269
8	Abdoud Adam Yakhoub	chef de village	M	Djaramadjigué	98027463
9	Djalal Ishakh Abdoulaye	chef de village	M	Gnignibaye	66991480
10	Youssouf Adam Yaya	chef de village	M	Ardassama	91430419
11	Abdelrahman Dahab	chef de village	M	Oumouri	91031432
12	Kirchal Timan	chef de village	M	Webé	99969338
13	Abdelkerim Abdelrahman	Rpt/hommes	M	Bararigué	66623342
14	Mahamat Ali Abdallah	Rpt/jeunes	M	Bararigué	63333100/95975019
15	Atteïb Yaya	Rpt/hommes	M	Oumouri	90004173
16	Mahamat Souleyman	chef de village	M	Kounoungo Kebir	90003335
17	Yaya Abdallah	Participant	M	Bararigué	98336767
18	FoulFoul Toukoura Adam	chef de village	M	Borongfalo	93966301
19	Ishakh Souleyman Mahamat	Rpt/hommes	M	Kounoungo Kebir	60807671/93337581
20	Ousman Ishakh	chef de village	M	Seneré	90005904
21	Mahamat Ishakh Adam	Rpt/hommes	M	Seneré	90310358
22	Abdoulaye Adam Hissein	Rpt/chef de vilage	M	Kirio	95970023/62028700
23	Ibrahim Dawamon	Rpt/hommes	M	Kirio	62821167/99147642
24	Ishakh Adoum Yakhoub	Participant	M	Kirio	93958409/63773926
25	Ibrahim Mahamat	Participant	M	Kirio	91621774
26	Adam Souleyman Ismaïl	chef de village	M	Kirio	91949146
27	Sileck Mahdi	Participant	M	Kirio	93240003
28	Khadidja Mahamat	Rpte/Femmes	F	Djaramadjigué	
29	Baïna Yacoub Mahamat	Rpte/Femmes	F	Tarouka	
30	Halimé Youssouf Yaya	Rpte/Femmes	F	Seneré	
31	Hawa Adam Mahamat	Rpte/Femmes	F	Seneré	
32	Zanouba Yaya Abdoulaye	Rpte/Femmes	F	Faguiré	
33	Djamila Abdoulaye	Rpte/Femmes	F	Gnignibaye	
34	Doungous Timan	Rpte/Femmes	F	Webé	
35	Marioma Ibrahim	Rpte/Femmes	F	Kounoungo	
36	Khatire Souleyman	Participante	F	Webé	92472022
37	Kaltouma Adam	Rpte/Femmes	F	Wilika	63480934
38	Khadidjé Oumar Adam	Rpte/Femmes	F	Ardassama	91777125

<b>Liste des participants à l'atelier de Diagnostic participatif cantonal tenu le 21/01/2021 à Kounoungo</b>					
<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Village</b>	<b>Fonction</b>	<b>Sexe</b>	<b>Contact téléphonique</b>
1	Moussa Massound	Guéréda	Chef de poste vétérinaire	M	66737800
2	Bacharène Ali Adouma	Guéréda	Chef de service forestier	M	66755950
3	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur ANADER	M	66389359
4	Djekainkoula Achim	Guéréda	Chef de projet SECADEV	M	63719465
5	Dr Dezoumbe Rouzoumka	Guéréda	Médecin	M	66981489
6	Ngomdjinan Christian	Guéréda	Ass MEAL CARE	M	68807954
7	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC	M	66220256
8	Hamara Issakh	Bararigué	participant	F	
9	Kaltouma Adoum	Wilika	Conseillère /ADC	F	63480934
10	Hassania Al-khali	Oumou	Vice-présidente /ADC	F	68056266
11	Aché Adam Abdraman	Bararigué	Participante	F	91557078
12	Khatiré Souleyman	Webé	Déléguée thématique	F	92472022
13	Dounkoutch Timan Ibrahim	Webé	Chargée de Matériels	F	9029
14	Marioma Ibrahim	Kounoungo	Animatrice locale	F	99791175
15	Salmé Abdraman	Guéréda	Animatrice Expérimentée	F	99189238
16	Mahamat Ahmat Ay-ïch	Guéréda	Animateur Expérimenté	M	66626446
17	Mahamat Saleh Djibrine	Guéréda	RAF	M	95780500
18	Abdelkerim Abdraman	Bararigué	Déléguée thématique	M	66623342
19	Bechir Oumar	Darouba	Déléguée thématique	M	
20	Mahamat Ali Abdallah	Bararigué	Déléguée thématique	M	63333100
21	Djarma Mahamat	Guitigné	Déléguée thématique	M	93977927
22	Abdelmadjid Arabi	Kondoko	Déléguée thématique	M	99996114
23	Idriss Adam	Guitigné	Participant	M	93913152
24	Hassan Nazal	Oumouri	Participant	M	90300009
25	Bahar Ahmat Tomour	Kounoungo	Déléguée thématique	M	93553002
26	Issakh Souleyman Mahamat	Kounoungo	Secrétaire General/ADC	M	60807671
27	Ibrahim Souleyman	Kounoungo	Animateur local	M	

### **Liste des participants à l'atelier de priorisation**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Village</b>	<b>Fonction</b>	<b>Sexe</b>	<b>Contact téléphonique</b>
1	Ismaïl Abdou Adam	Tarouka	Délégué thématique	M	62167581
2	Abderaman Adam	Ardassama	Trésorier /ADC	M	92187855
3	Bahar Adam Oumar	Merri	Délégué thématique	M	93553002
4	Mansour Brahim	Kirio	délégué thématique	M	62477882
5	Yaya Adam	Tarouka	Délégué thématique	M	66336612
6	Hassania Al-khali	Oumou	vice-présidente/ADC	F	68056266
7	Issakh Souleyman Mahamat	Kounoungo	Secrétaire /ADC	M	60807671
8	Yaya Abderaman	Bararigué	Président	M	66015445
9	Mahamat Tchong-Tchong	Guéréda	Chef secteur	M	66252375
10	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC	M	66220256

11	Bacharène Ali Adouma	Guéréda	Inspecteur forestier	M	66755950
12	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur/ANADER	M	66389359
13	Dr Djerane Ningaloloum	Guéréda	Médecin	M	62690250
14	Youssouf Abakar	Kounoungo	Rpt/chef de canton	M	62240716
15	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66505573
16	Mahamat Ahmat Ay-ïch	Guéréda	Animateur	M	66626446
17	Idriss Adam	Kirio	Participant	M	90346011
18	Yaya Kourtaz	Guitigné	Président /UDGV	M	
19	Ahmat Yacoub	Bararigué	Participant	M	91166666
20	Abdelkerim Abdraman	Bararigué	Participant	M	66623342
21	Mahamat Souleyman	Kounoungo	Délégué thématique	M	66612833
22	Yaya Haroun Yaya	Gnignibaye	Participant	M	90411995
23	Djarma Mahamat	Guitigné	Délégué thématique	M	93977927
24	Mahamat Abdraman	Kirio	Participant	M	98032144
25	Mahamat Saleh Ousman	Dandiré	Participant	M	99984393
26	Issa Mahamat Souleyman	Guitigné	Participant	M	91689169
27	Ibrahim Souleyman	Kounoungo	Animateur local	M	68052441
28	Madjingar Mienan Patrick	Guereda	Chef d'antenne	M	66722453
29	Mahamat Saleh Djibrine	Guereda	RAF	M	95780500
30	Salmé Abdraman	Guereda	Animatrice Exp	F	66124919
31	Kaltouma Adam Bachir	Wilika	Conseillère /ADC	F	63480934
32	Doungous Timan	Webé	Chargée de Matériels	F	90291773
33	Zara Abdallah	Ardassama	Participante	F	
34	Aché Adam Mahamat	Bararigué	Conseillère /UDGV	F	91557078
35	Khatiré Souleyman	Webé	Déléguée thématique	F	
36	Nosingba Djourkidje	Guéréda	Secrétaire /comptable	F	63890722